

CLAN-R

Cérémonies du 5 juillet 2009

5 juillet 1962

47 ans après cette dramatique journée

HOMMAGE AUX VICTIMES DES MASSACRES D'ORAN

ET AUX DISPARUS

LE COMITÉ DE LIAISON DES ASSOCIATIONS NATIONALES DE RAPATRIÉS, LE CLAN-R, a décidé de susciter, encourager, organiser des cérémonies d'hommage dans toute la France. Ces cérémonies auront lieu devant les monuments aux Morts, le 5 juillet 2009.

Ces commémorations, d'une grande simplicité, se dérouleront dans la dignité et le recueillement, l'objectif étant strictement de rendre hommage à nos morts et disparus.

Les associations ou les personnes privées qui prendront l'initiative d'organiser dans leur commune une cérémonie au monument aux Morts devront, au préalable, faire une demande d'autorisation à la mairie. (voir modèle de lettre en annexe)

La cérémonie ne pourra avoir lieu qu'une fois reçue cette autorisation.

Cet hommage consistera en la lecture d'un texte (voir fiche ci-jointe) résumant les événements de ce 5 juillet 1962 et leurs conséquences. Il se poursuivra par le dépôt d'une gerbe de fleurs et sera suivi d'une minute de silence.

Les fleurs déposées (qui peuvent n'être qu'un simple bouquet de son jardin) seront accompagnées de l'inscription : « Aux victimes des massacres du 5 juillet 1962 à Oran. Aux Disparus »; il serait judicieux de laisser à proximité du monument aux Morts, accroché et protégé (plastifié ou sous film plastique), le texte qui aura été lu lors de la cérémonie.

La participation de personnalités officielles à ces cérémonies devra être bien accueillie ; elle ne sera pas forcément recherchée. La fiche susmentionnée, associée au communiqué qui se trouve aussi ci-joint, pourra être largement diffusée à tous les médias concernés.